

Comment régler sa chaudière au printemps ?

L'arrivée du printemps marque en principe la fin de la période de chauffe et plusieurs questionnements font leur apparition : Faut-il éteindre le chauffage à l'arrivée des beaux jours ? Est-il déconseillé de l'éteindre complètement ? Pour vous accompagner, nous répondons à toutes vos questions.

Il est tout d'abord important de rappeler que le printemps est la bonne période pour effectuer un bilan sur votre confort afin de préparer l'hiver suivant dans les meilleures conditions. Il faut pour cela s'assurer que la visite d'entretien a bien été effectuée ou que celle-ci est bien programmée et que les pièces qui ont été identifiées par le technicien comme étant potentiellement défectueuses seront prochainement remplacées.

1. Veillez à baisser le chauffage avant de l'éteindre complètement.

Il est fortement déconseillé d'éteindre brusquement votre chaudière pour différentes raisons qui affèrent à votre confort mais aussi à la pérennité de votre appareil de chauffage. En effet, une chaudière consomme plus d'énergie après avoir été éteinte pendant plusieurs semaines. De plus, au printemps les températures continuent fortement de fluctuer. Si vous constatez une hausse de température supérieure à celle recommandée par l'Agence De la Transition Ecologique ADEME (19°C), vous pouvez enregistrer une baisse progressive sur votre thermostat. En cas de températures plus fraîches, vous pourrez ainsi réajuster la température à votre guise assez facilement.



Le mot d'ordre est donc **la baisse progressive des températures** programmées sur votre système de chauffage en attendant que le beau temps s'installe véritablement. Pour information en moyenne, la date d'arrêt du chauffage collectif se situe approximativement au 15 avril.

2. Eteindre le chauffage lorsque le beau temps perdure.

Il est tout à fait possible d'éteindre votre système de chauffage si vous constatez que les fortes températures sont présentes pour un bon moment. Il est inutile de le faire si ces températures ne durent que quelques jours ce qui est souvent le cas de mars à mai. La décision d'éteindre votre appareil de chauffage dépend aussi de la qualité de votre isolation. Plus l'isolation est efficace et plus la décision d'interrompre votre système de chauffage sera prise assez tôt. En fonction de votre modèle de chaudière, vous pourrez activer le mode « été » ou appuyer sur le bouton eau chaude sanitaire afin de conserver votre confort d'eau chaude. En cas de doute, nous vous invitons à consulter la notice d'emploi de votre chaudière.

3. Pensez à garder un œil sur la météo.

Dans certaines régions, les températures peuvent surprendre, d'où l'intérêt de consulter la météo de manière régulière. Il est aussi important de tenir compte des températures nocturnes qui peuvent différer de celles observées la journée. L'idée est de pouvoir anticiper un confort optimal pour vous et votre foyer.



N'oubliez pas qu'un entretien est nécessaire une fois par an sur les appareils gaz ?

Découvrez [nos contrats d'entretien](#).

Vous avez d'autres questions ?

Nous vous invitons à consulter notre FAQ disponible sur [notre site internet](#).